



HAL
open science

L'échange et la loi : le statut de la rationalité économique chez Rousseau

Christophe Salvat

► **To cite this version:**

Christophe Salvat. L'échange et la loi : le statut de la rationalité économique chez Rousseau. 2006. halshs-00409675

HAL Id: halshs-00409675

<https://shs.hal.science/halshs-00409675>

Preprint submitted on 11 Aug 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GREQAM

**Groupement de Recherche en Economie
Quantitative d'Aix-Marseille - UMR-CNRS 6579
Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
Universités d'Aix-Marseille II et III**

**Document de Travail
n°2006-15**

L'ÉCHANGE ET LA LOI : LE STATUT DE LA RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE CHEZ ROUSSEAU

Christophe SALVAT

MARCH 2006

Résumé

La pensée économique de Rousseau a souvent été réduite à quelques fragments sur la monnaie, les inégalités, le luxe et l'autarcie. Comparée aux écrits contemporains de Quesnay, Smith ou Hume, elle est donc apparue comme 'retardataire' voire réactionnaire. Jean Mathiot a cependant montré que loin de s'inscrire dans une tradition passéiste, la pensée économique de Rousseau marque au contraire une avancée significative de la philosophie politique dans ses rapports à l'économie politique, dont elle accompagne, voire anticipe, le développement. Selon lui, la modernité de la pensée économique de Rousseau se révèle paradoxalement dans son ouvrage le plus politiquement achevé, et économiquement le plus épuré, le *Contrat Social*. Notre article s'inscrit, sur ce point, dans sa continuité. Nous nous en démarquons cependant sur un point, le statut de la rationalité économique. L'ambition de cet article est, en effet, de montrer, à travers le cas de l'échange, que la relation entre la politique et l'économie, bien que hiérarchisée, ne se réduit pas à une hégémonie de la rationalité politique. La rationalité économique apparaît, au contraire, constitutive de l'état civil légitime y compris dans son expression la plus négative, à savoir l'autarcie.

Summary

The economic thought of Jean-Jacques Rousseau has often been reduced to some pieces on money, inequalities, luxury and autarky. Compared to contemporary writings of Quesnay, Smith or Hume, it has been considered being as backward for a long time. However Jean Mathiot has shown that, far from being backward-oriented, Rousseau's economic thought can be seen as a significant step of political philosophy in its relation with political economy. According to him, the modernity of Rousseau's economic thought paradoxically reveals itself in his politically most achieved, but economically most refined book, the *Social Contract*. Our paper is following the same idea, except on one major point which concerns the status of the economic rationality. The ambition of this article is actually to show, through the example of the economic exchange, that the relation between politics and economics cannot be reduced to a hegemony of the political rationality. The economic rationality appears, on the contrary, constituent of the legitimate civil state including in its most negative expression, I mean autarky.

Classification JEL : A11, A12, A13, B11, B31, K00.

Mots clefs : HISTOIRE DE LA PENSEE ECONOMIQUE, PHILOSOPHIE, ROUSSEAU, INTERET, RATIONALITE, ECHANGE, LOI, IDENTITE, AUTARCIE.